Faisons la ville ensemble

FAVORISER LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES
AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

PROJET « LA PROMENADE VERTE »

De l'idée issue du **HACKATHON CITOYEN** à la réalisation

COMITE DE PROJET N°3 du 14 avril 2025

Compte-rendu

Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 3 du 14 avril 2025

COMITE
DE PROJET N° 3
LUNDI 14 avril 2025

Comité de projet piloté par
Séverine Chastaing Adjointe au maire à la transition écologique
Laurent Brosolo - chef de projet à la mairie de Marmande

5 participants

1 rappel de la séquence 1 et 2

1 prise de connaissance de l'état des réseaux en sous le sol

1 étude des possibilités de végétalisation du parcours

1 prochain rdv fixé le lundi 12 mai 2025 à 18h15 sur le terrain (en bas de la rue de la Filhole)



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 3 du 14 avril 2025

OBJECTIFS

Accueillir
Rappeler la séquence 1 et 2
Présenter les contraintes techniques de sous-sol
Etudier le parcours et les possibilités de végétaliser au regard de ces contraintes
Fixer les prochaines étapes



RUESCHOLCHER ET SQUARE DE VERDUN



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 3 du 14 avril 2025

Pour cette 3ème séquence de travail nous accueillons Eric SABATIE – responsable voirie de Val de Garonne Agglomération.

Séverine Chastaing précise comment nous allons procéder:

- **Connaître précisément l'état des réseaux en sous-sol**
- **Etudier le parcours de la promenade verte au regard de cette connaissance**
- **Valider la faisabilité d'une végétalisation soit dans le sol, en bac ou au balcon.**

= on ne passe pas d'énergie à négocier de la végétalisation lorsque techniquement, ou règlementairement cela n'est pas possible. On explore, et on fait des propositions sur les axes où cela est possible.



Exemple rue de la Toupinerie

En rouge sont mentionnés les contraintes techniques fortes : passage des réseaux (eau, gaz, électricité)

En vert sont mentionnés les côtés de rue qui sont sans contraintes de réseau.

Remarque : on parle du réseau principal. C'est celui qui est à 80 cm à 1m de profondeur. Ici ne sont pas mentionnés tous les raccordements de logement à la conduite principale. Il y a parfois des surprises lorsque l'on creuse.

Exemple rue de la Filhole



Comment avons-nous procédé pour définir les propositions de végétalisation ?

Chaque participant avait les planches des rues telle que sur cette photo. On y repérait aisément les contraintes techniques réseaux (ligne rouge)

Ensuite nous avons apposé des pastilles de couleur :

Rouge : pas de possibilité
Jaune : à étudier en hors sol
Vert : carottage possible



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 3 du 14 avril 2025

A ce stade de l'étude sur plan, il n'est pas encore précisé qui végétalise, et avec quelle palette végétale. Ce sera étudié lors de la visite sur le terrain.

Les membres du groupe connaissent très bien les rues, ils ont des propositions très intéressantes, des «points de vues tranchés » sur le choix des arbres, arbustes.
Cette connaissance citoyenne est précieuse cependant elle ne doit pas faire l'impasse sur le sens de l'intérêt général, la responsabilité des élus de décider, et l'expertise technique des agents municipaux.

- Ombre ou rafraîchissement
- Enracinement : arbres, arbustes
- Végétalisation ou stationnement
- Transformer ou réaménager l'espace public n'ont pas les mêmes impacts en terme technique et budgétaire.

= la fabrique de la cité ne fonctionne pas avec des « Il faut »



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 3 du 14 avril 2025

Echanges et discussions sur :

Les arches végétales : ne pas oublier le passage pompier 4,5 m minimum // penser à l'entretien de la végétalisation. Le grimpant demande beaucoup d'entretien. Entre mai et octobre l'entretien municipal des fleurs c'est 1 agent 3 fois par semaine dans le centre ville.

La hauteur des trottoirs : la voierie s'entend de bord à bord des maisons, peu importe la hauteur du trottoir.

Les côtés de rues à l'ombre ou au soleil.

Les jachères fleuries au sol : une très bonne idée toutefois ne pas oublier que les pompiers ont besoin d'un sol dur pour stabiliser leur échelle.

Il y a des espaces végétalisés qu'il suffit parfois simplement de mettre en valeur.

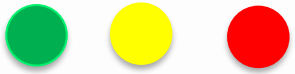


Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 3 du 14 avril 2025

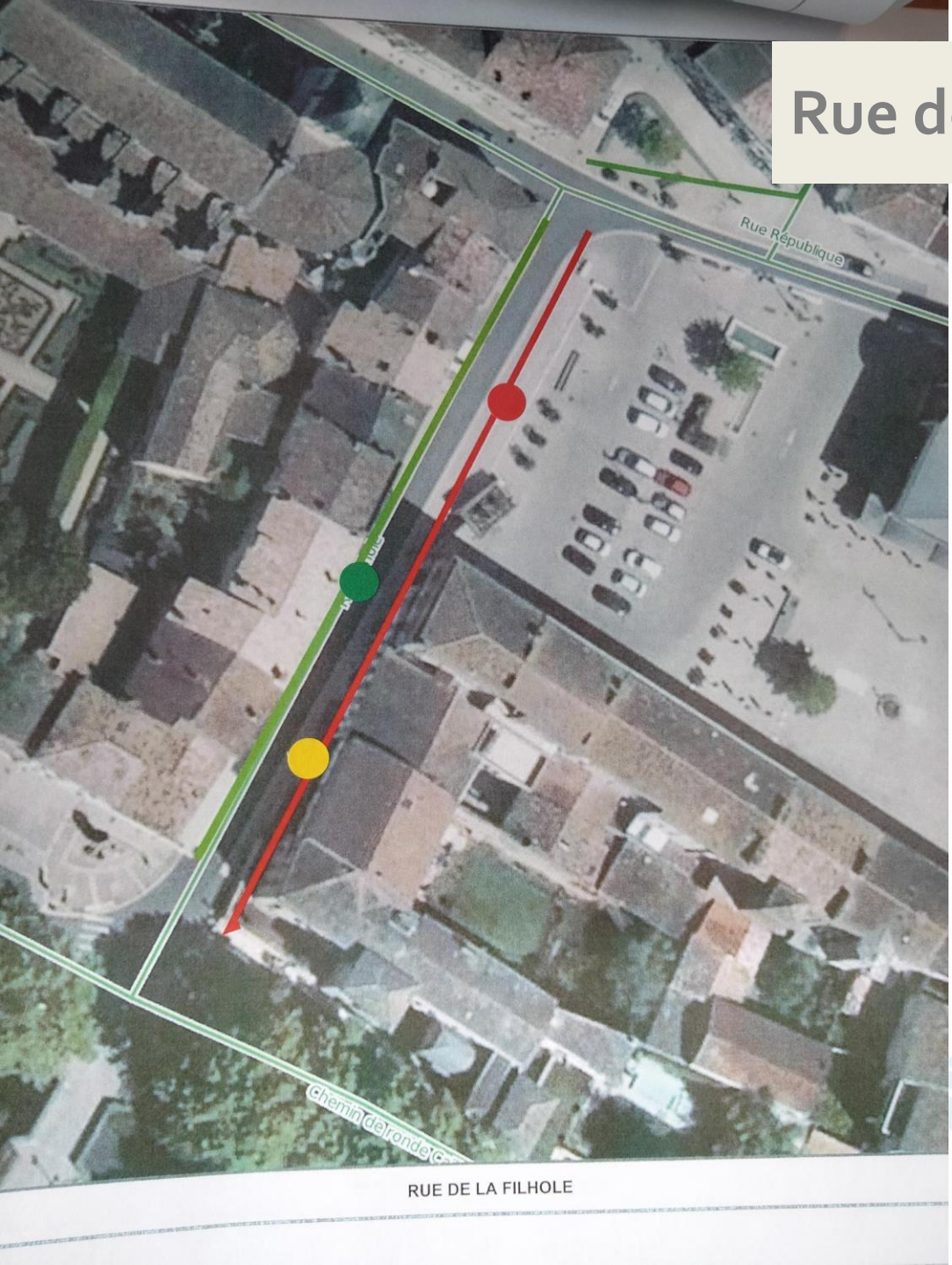
Pour chaque rue du parcours de la promenade verte, nous avons procédé à l'étude des possibilités de végétaliser sur les espaces disponibles.
= le détail est à suivre dans le document



Rappel du code couleur
Rouge : pas de possibilité
Jaune : à étudier en hors sol
Vert : carottage possible

La prochaine étape
Vérifier sur le terrain les options choisies et définir la palette de végétaux
Prendre connaissance des premières estimations budgétaires.

Rue de la Filhole



- Sur la ligne verte de la rue - côté gauche en remontant depuis la Filhole — carottage possible c'est-à-dire à 20/30 cm dans le sol.

- Sur la ligne rouge côté droit de la rue en remontant depuis la Filhole : 1ère partie peut être envisager de la végétalisation en bac. Contrainte à ne pas oublier : la rue est en pente.

- Le haut de la rue, au niveau des marches : pas de possibilité notamment accès des ambulants pendant le marché.



Rue de Toupinerie

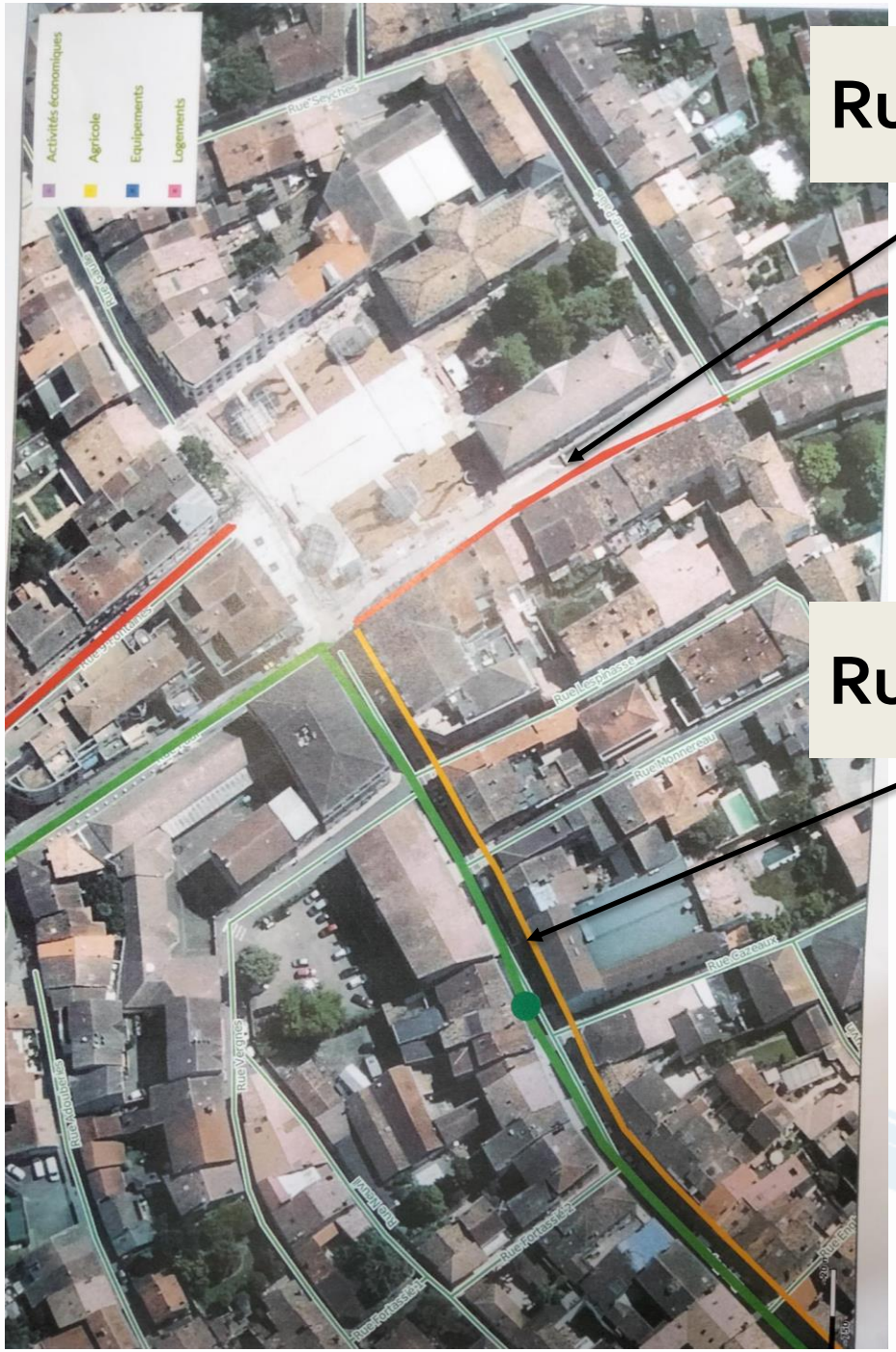
- C'est une rue dont les conduites d'eau doivent être refaites dans 18 mois (maximum).

 Etudier la possibilité de :
 Pots de fleur
 Plantations dans les blocs bétons existants
 Sortir quelques pavés pour planter des vivaces cela est possible.

 Réserve = favorable pour des plantes mais qui ne seront pas à changer tous les ans.

Rue Loze

- Etudier la possibilité de plate bande superficielle sous réserve passage pompier.



Rue Abel Boyé

Présence de réseaux.

La végétalisation a été repensée en surface (pied d'arbre) dans le cadre de la requalification de la Place Clemenceau.

Rue Léopold Faye

- Coté gauche de la rue en la remontant vers place Clemenceau : possibilité de jardinières comme celles rue Charles de Gaulle pour une continuité, cohérence du mobilier.

Etudier comment jouer sur les volumes : arbres, arbustes, taille des bacs…

Rue de la Libération

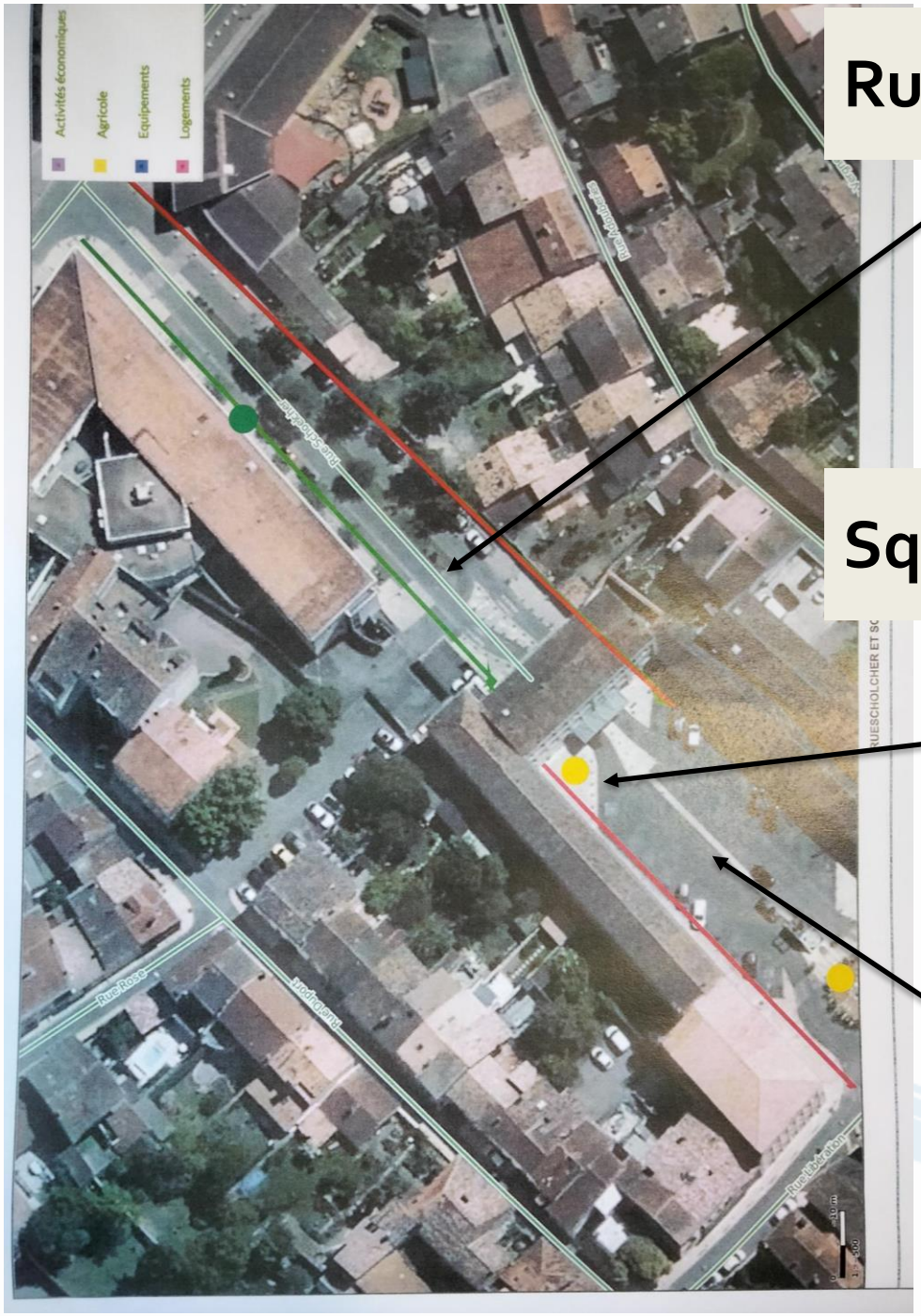


Le trottoir de droite - lorsque l'on se dirige vers la poste – il y a une dizaine d'endroits de dallage (entre les stationnements) qui permettent de végétaliser. En bac ou en fosses de plantation.

= chiffrer les fosses de plantations. Techniquement cela implique qu'il faille creuser 2mx2m pour un arbre de 1,5 x 1,5

Devant la poste : proposition de fleurissement des arches.

Rond point devant l'horloge : proposition de le casser et d'y planter un arbre = à chiffrer



Rue Victor Schoelcher

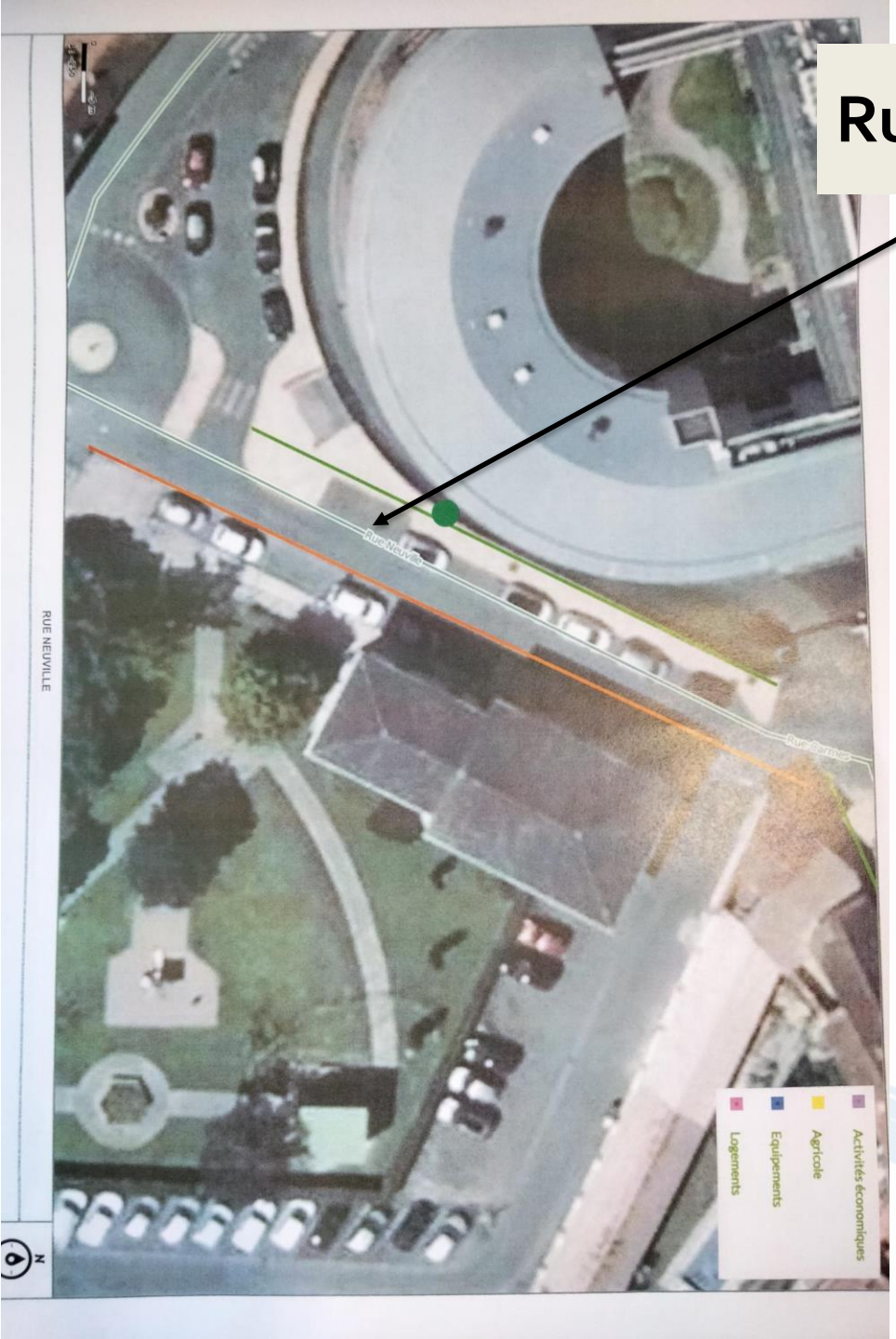
Proposition d'améliorer la végétation existante = dalles engazonnées en pied d'arbre sur l'alignement du centre de la rue par exemple.

Square de Verdun

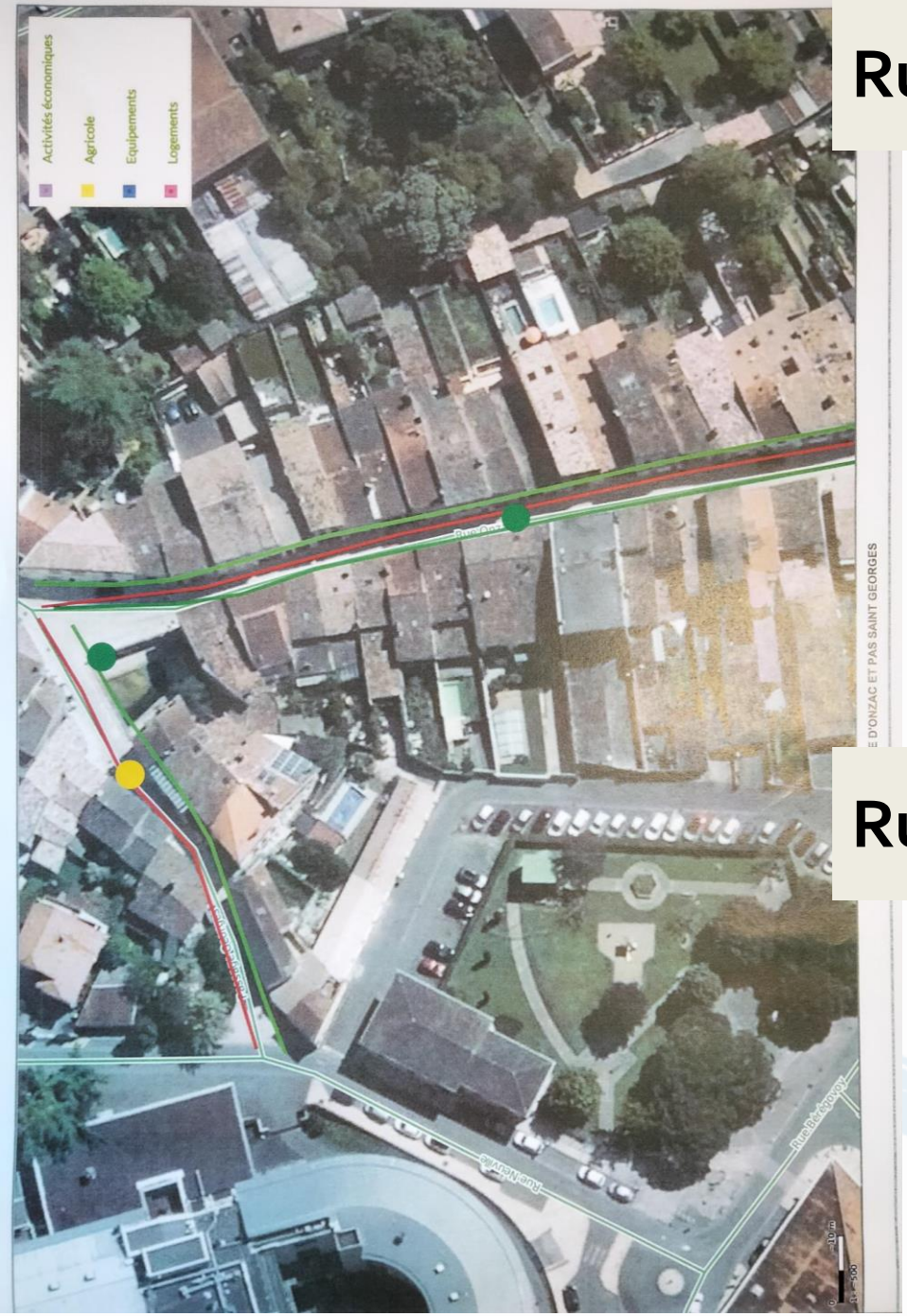
Les emplacements repérés sont les dallages en pied du bâtiment du Centre Médico Social (CMS). Il y a de l'espace pour végétaliser.

Discussion sur le stationnement et le besoin d'arbres. Des arbitrages seront opérés. Favoriser la végétalisation oui, et maintenir du stationnement dans un quartier à fort lieu de service : la poste, la maison des séniors, le conservatoire, les salles municipales, la crèche, le CMS est crucial.

Rue Neuville



- Proposition d'étudier le carottage du trottoir devant le mur de la maison de retraite.



Rue du pas Saint-Georges

- Proposition de bacs, rue et angle de la rue (sans gêner le passage des secours).
- Echange sur l'entretien du **lavoir**, la possibilité de nénuphar, poisson (à vérifier).
 C'est un espace à repenser, valoriser. : végétalisation du mur en place de la fresque ?

Rue d'Onzac

- Des jardinières existent : proposition de les remettre en valeur. Les blocs ciment ne sont pas esthétiques.
- Lavoir des 9 Fontaines : proposition d'améliorer l'existant = dessiner un plan d'aménagement.



Rue des 9 Fontaines

Au sol rien ne peut être envisagé.
Il s'agira de proposer aux habitants des fleurs grimpantes au balcon par exemple.

Rue Marcel Paul

Le long de l'école : espace techniquement plus facile à aménager.

Les mesures imposées dans le cadre du plan Vigipirate des blocs de sécurité blanc et rouge ont été installés. Ils pourraient être remplacés par un espace végétalisé.

Ou comment une contrainte (stationnement interdit) peut devenir une opportunité….



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 3 du 14 avril 2025

La prochaine étape ?

Se réunir sur le terrain afin de :

- Vérifier les propositions étudiées sur plan
- Définir la végétalisation (palette, volume) selon qu'elle sera en bac, dans le sol ou au balcon.
- Prioriser
- Prendre des photos du cheminement du groupe projet afin d'informer les habitants de la future Promenade verte et ainsi susciter leur engagement à réaliser des plantations.

Nous nous retrouvons **le lundi 12 mai 2025 à 18h15 rue de la Filhole** (en bas de la rue près du Trec)